

LETTRE OUVERTE AUX SAINT-MAURIENS

P arce que le Maire de Saint-Maur s'est constamment refusé à créer les logements sociaux dont nous avons tant besoin, les saint-mauriens vont devoir payer, chaque année, une amende de près de 1 400 000 euros pour non respect de la loi Solidarité

Renouvellement Urbain !

Le Collectif Saint-Maurien pour le Logement n'accepte pas que les habitants soient condamnés à payer alors que des milliers d'entre eux attendent l'attribution d'un logement social, pour eux ou pour leurs enfants.

- Le collectif exige que les immeubles, propriété de la ville ou de l'OPHLM, inoccupés depuis près de 10 ans, soient **SOIENT IMMÉDIATEMENT RÉHABILITÉS** en logements sociaux !

- Le collectif demande qu'un programme de 25 petites unités de 10 logements sociaux soient lancées en 2006 (par construction, réhabilitation ou préemption).

- Le collectif propose que le site de 6 hectares de la Varenne fasse l'objet d'une étude pour l'implantation de logements sociaux de diverses natures,

Alors, la crise du logement s'estompera dans notre ville et les saint-mauriens n'auront pas à payer 60 € en moyenne par ménage et par an !

Le 2 février prochain, le conseil municipal doit débattre des orientations budgétaires de l'année 2006. À cette occasion, le Collectif Saint-Maurien pour le logement demande que le logement social soit déclaré priorité municipale et que soit lancée la création de 250 logements sociaux avec l'enveloppe budgétaire réservée !

**LE 2 FÉVRIER, REJOIGNEZ
NOUS DEVANT LA MAIRIE,
À 19 HEURES**
- POUR EXIGER LA RÉHABILITATION IMMÉDIATE DES IMMEUBLES MURÉS DEPUIS 10 ANS,
- POUR LA CRÉATION DE 250 LOGEMENTS SOCIAUX EN 2006.

**SACHEZ LE, À SAINT-MAUR, IL NE
FAIT PAS BON VIVRE POUR TOUS !
SE TAIRE, C'EST L'ACCEPTER...**

"Par manque de foyer d'hébergement, dans notre ville, des personnes dorment dans la rue, dans des cages d'escalier ou dans des caves.

Des familles démunies, en attente de logement social depuis des années, sont ainsi condamnées à survivre au détriment de leur santé, au mieux dans des logements dégradés, hébergées pour un temps par d'autres familles ou dans des chambres d'hôtels. Les prix prohibitifs pratiqués par les marchands de sommeil les condamnent en fin de mois à choisir entre se nourrir, chèrement faite de pouvoir cuisiner, ou payer la chambre.

Leurs enfants, quand ils ne leur sont pas retirés à cause de ces conditions de vie, s'y fabriquent un corps de pauvre. Par manque d'espace, de sommeil paisible, de lieu tranquille pour poursuivre leur travail scolaire, ils partent perdants dans la vie. Les parents souvent ne peuvent trouver un emploi lorsqu'ils ont pour adresse une domiciliation ou un hôtel.

Nous, Saint-Mauriens, sommes responsables de ces situations de non droit dans la mesure où nous tolérons qu'elles existent dans notre ville.

Nous devons nous rassembler pour exiger de notre municipalité que tous les citoyens de notre commune soient respectés dans leur dignité humaine."

Témoignage d'un membre d'ATD Quart Monde résidant à Saint-Maur.

PÉTITION

À l'attention de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne

Plus de 40 000 personnes sont en attente d'un logement social dans le Val de Marne. Rien qu'à Saint-Maur des Fossés, ce sont près de 2 000 demandes que l'on recense, certaines déposées depuis plusieurs années. Les mal logés sont, quant à eux, légion !

Nous sommes aujourd'hui dans une situation d'urgence sociale absolue !

Malgré cela, le Maire refuse obstinément d'appliquer les dispositions de la loi SRU.

Au sein des villes de même strate, Saint-Maur est la dernière du département pour ce qui concerne le logement social. L'un des arguments avancés est qu'il n'y aurait plus de foncier disponible.

L'OPHLM et la ville sont pourtant en possession de bâtiments qui pourraient être rapidement reconvertis en logements sociaux. Certains de ces bâtiments sont même murés depuis des années !

Par cette pétition, nous vous demandons, Monsieur le Préfet de mettre un terme à cette situation :

- en mettant en demeure le Maire de réaliser un plan de rattrapage ambitieux en matière de logement social,
- en lui enjoignant de réaliser, dans les plus brefs délais, les travaux nécessaires à la réhabilitation des bâtiments murés, soit que la ville les réalise elle-même, soit qu'elle mette les immeubles concernés à disposition d'un autre opérateur de logement.

Collectif Saint-Maurien pour le Logement

Nom : Prénom :

.....

Adresse :

.....

Signature :

Le Collectif Saint-Maurien pour le logement, groupement d'associations (AC, APEIS, ATD, ATTAC, CNL, LDH) qui milite pour la reconnaissance du droit au logement, a demandé l'intervention des pouvoirs publics. Son action est soutenue par Guy Deloche, conseiller municipal communiste, Marcel Haberstrau, Michèle Roland, Philippe Rosaire, conseillers municipaux socialistes et par les Verts.

Il a lancé la pétition présentée ci-dessus qui sera remise au Préfet du Val-de-Marne lors d'une prochaine audience.

Faites signer cette pétition et renvoyez la à l'adresse indiquée en bas de page.

**Tract édité et diffusé par le collectif saint-maurien pour le logement (CS-ML)
CS-ML — BP 54 - La Varenne cedex
cs-ml@tiscali.fr**